

Rencontre RTES du 30 mars 2012 (Réseau des territoires pour l'économie solidaire)

Quelques réflexions et réponses aux questions soulevées lors des deux tables rondes

Pierre Calame

Note de réflexion, FPH, 30 mars 2012, 5 pages (bip 4403)

Résumé

Mots-clés thématiques : MOUVEMENT DE PENSÉE SUR LES TERRITOIRES;

ÉCONOMIE ET TERRITOIRE; ÉCONOMIE SOCIALE; OECONOMIE

Mots-clés géographiques : FRANCE

Mots-clés acteurs: COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Réf.: intranetfph/bip/4403

1. Parler de grande transition ne signifie pas qu'on écrit une société sur une page blanche

Effectivement, toute transition ou métamorphose s'enracine dans les réalités antérieures de la société, qui en contient les germes. Ce n'est pas une transformation « de haut en bas » mais bien plutôt une dynamique de bas en haut. J'ai beaucoup réfléchi à la question des changements systémiques, c'est-à-dire des changements qui impliquent simultanément de nombreux domaines et qui, en particulier impliquent un changement de système de représentation et un changement institutionnel.

Ce type de changement n'est pas difficile en raison de la difficulté de chaque étape mais plutôt en raison du fait qu'il faut pour le conduire réunir de très nombreuses conditions à la fois. J'utilise comme grille d'analyse l'idée de « trois losanges du changement » : le losange des acteurs, le losange des échelles et le losange des étapes.

Le losange des acteurs : il faut, pour qu'un changement se produise, à la fois des innovateurs (ceux qui inventent sur le terrain, en réponse à des défis concrets), des théoriciens, susceptibles de proposer un autre cadre cohérent de pensée, des généralisateurs, susceptibles de transformer des innovations ponctuelles en des innovations plus vastes, des régulateurs enfin, les Etats, les collectivités territoriales, l'Europe, susceptibles de changer les règles du jeu.

Le deuxième losange est celui des **échelles** : le changement ne se produit ni de bas en haut ni de haut en bas mais doit au contraire se produire **à la fois** à différentes échelles. Loin du slogan « penser globalement et agir localement » il faut tout autant penser localement, à l'échelle des territoires, et s'organiser en réseaux pour agir globalement. Car on pense la complexité avec ses pieds, à partir des réalités concrètes où les relations se perçoivent, autant et plus qu'avec la tête. Et c'est tout l'intérêt d'un réseau comme le RTES de mutualiser les réflexions au niveau local pour agir déjà au niveau national.

Le troisième losange du changement est celui des **étapes** : il faut pour qu'un changement systémique se produise à la fois une conscience aiguë de sa nécessité, condition première pour se mettre en mouvement, une vision claire de la direction vers laquelle on veut aller, la mobilisation de tous les alliés du changement et, pour prendre confiance, la définition des premières étapes concrètes. Vous voyez, là aussi, le rôle éminent de l'approche territoriale : c'est à ce niveau que les impasses du modèle de développement actuel sont les plus visibles. C'est aussi à ce niveau que peuvent se construire des coalitions d'alliés très divers et que se définissent les premières actions concrètes. Encore faut-il, ce qui rejoint le rôle des théoriciens, s'assurer d'une vision commune de l'avenir, du système conceptuel et institutionnel qui offrira une perspective à long terme.

2. « L'économie sociale et solidaire doit se doter d'une doctrine sur la mondialisation »

Il y a bien entendu une affinité naturelle entre l'économie sociale et solidaire, telle qu'elle se développe au niveau local, et l'idée de « circuit court ». L'économie sociale et solidaire est une manière, souvent, de refuser une économie dominante qui prétend assurer par le marché mondial la meilleure allocation possible des moyens et des talents mais qui, dans les faits, fait coexister sur des territoires des besoins non satisfaits et des créativités inemployées.

Qu'il s'agisse de monnaie locale, de mutualisation des compétences et des moyens pour résoudre des problèmes concrets, des circuits courts entre producteurs et consommateurs, l'économie sociale et solidaire, rejoignant en cela les réflexions sur le développement durable,

privilégie des économies locales moins intégrées dans le marché mondial. Pour autant, offre-telle la vision complète d'une économie alternative ? Rejoint-elle le nouveau slogan « produire français » qui gagne du terrain à gauche et à droite de l'échiquier politique, prélude à de nouvelles formes de protectionnisme ? Je crois personnellement que ce serait une pente dangereuse.

Je vous propose de regarder ces questions sous un angle nouveau. Dans L'essai sur l'oeconomie, j'ai suggéré que c'est en appliquant aux domaines de la production d'échange et de la consommation les principes généraux de la gouvernance — l'économie n'étant en effet qu'une branche de la gouvernance, celle qui s'applique à la production, à l'échange et à la consommation — que l'on peut aboutir à une nouvelle conception de l'économie. Or un des principes importants de la gouvernance est ce que j'ai appelé « l'articulation des échelles » : aucun problème de la société aujourd'hui ne peut être correctement traité à un seul niveau. Le Comité des régions européennes a d'ailleurs, ces dernières années, popularisé en Europe le concept de « gouvernance à multi niveaux ».

La pensée économique libérale, comme la pensée classique sur l'Etat, est passée à côté de ce principe fondamental. Nous devons créer une **oeconomie** où se combinent plusieurs niveaux d'échange et cela se traduira probablement par l'usage simultané de différentes monnaies.

3. « Selon Patrick Kanner » si l'on ne voit pas les résultats de changement systémique en cinq ans, on peut par contre produire du chaos »

Je crois cette formule tout à fait exacte. Démolir peut aller vite ; concevoir et construire, surtout si l'on veut le faire collectivement, prend du temps. Dans la campagne électorale actuelle, l'idée s'est répandue que c'est la première année d'un mandat qu'il faut engager les changements décisifs. C'est sans doute vrai pour donner des impulsions, pour poser les premiers actes, pour faire les premiers pas d'un changement systémique profondément mûri et faisant l'objet d'un large consensus. Mais je ne suis pas sûr qu'on en soit là en France. Quand on analyse la vie d'une organisation, et je ne crois pas que la société prise dans son ensemble fasse exception, il faut **combiner plusieurs temporalités** : celle de la « vision du monde », celle de la « stratégie » et celle de « l'action ». Par exemple, dans la fondation que je préside, le cycle des visions est d'une trentaine d'années, celui des stratégies de dix ans et celui de l'action de deux ans.

L'un des problèmes des démocraties aujourd'hui est **d'aplatir en quelque sorte le temps** en assimilant le cycle des visions, celui des stratégies et celui de l'action à un mandat électoral.

Selon moi, le propre d'un changement systémique, appelant un renouvellement du système conceptuel et institutionnel, est de correspondre à un cycle à long terme, semblable à une refondation.

4. Co-construction du bien public et principe de réciprocité

Pascal Canfin a tout à fait raison d'insister sur l'importance du principe de réciprocité, par exemple dans les relations entre l'Europe et la Chine. Et Patrick Kanner s'est référé à l'importance du partenariat entre acteurs de nature différente au niveau local. Ces deux points sont effectivement essentiels. Ils renvoient d'abord à un **principe éthique général, celui de responsabilité et de co-responsabilité**. Comme je l'ai exposé dans le livre « Sauvons la démocratie », il est urgent, du niveau local au niveau mondial, de s'accorder sur une éthique commune fondant le « vivre ensemble ». Cette éthique ne peut pas être seulement celle des droits de l'homme. Elle doit être complétée par le principe de responsabilité. Celui-ci est

précisément universel parce qu'il est la traduction de l'idée de réciprocité qui fonde les sociétés à toutes les échelles. Et l'idée de co-responsabilité est fondamentale dans le partenariat entre acteurs.

Mais cela renvoie aussi à un autre principe fondamental de gouvernance, celui de la **co-construction du bien public**. Nous avons du mal à sortir en France d'une représentation héritée des siècles passés selon laquelle les institutions publiques auraient le monopole du bien public, et les acteurs privés la poursuite de leurs intérêts privés. Or l'économie sociale et solidaire au niveau local est en général une bonne illustration de la manière dont les acteurs de nature différente s'associent pour produire du bien commun.

5. Economie solidaire et développement durable

Henri Arevalo a tout à fait raison de souligner le lien étroit à développer entre économie sociale et solidaire et développement durable. Pendant longtemps, l'économie sociale et solidaire, pourtant intimement liée au territoire, n'a pas valorisé cette dimension, insistant plutôt sur ses statuts supposés garantir une démocratie économique et sur sa différence avec l'économie capitaliste classique.

Mais, ce faisant, elle risquait de se définir comme un simple interstice. L'affirmation plus forte et une justification théorique plus approfondie du lien avec le territoire est un moyen de sortir de cette marginalité. Dès lors qu'elle reconnaît le territoire comme espace d'articulation des logiques sociales économiques et écologiques et comme un acteur pivot du 21e siècle, les approches du développement durable et l'économie sociale et solidaire apparaissent comme deux volets complémentaires d'un renouvellement des approches territoriales au service de la conception et de la conduite de la grande transition.

6. Michel Dinet a souligné à propos de son expérience de président du Conseil Général la nécessité de penser la transversalité, là où la plupart des institutions publiques cloisonnent les sujets et les compétences. Il touche là un point essentiel. Les deux grands enjeux de la gouvernance sont : la capacité à gérer les relations ; la capacité à parvenir à la fois à plus de diversité et plus d'unité, là où les approches classiques de la gouvernance ont tendance à poser la question en terme de choix : faut-il plus d'unité et de cohésion au détriment de l'autonomie et de la liberté ou plus d'autonomie, de liberté et de diversité au détriment de la cohésion ?

L'aptitude de la gouvernance publique à gérer les relations oblige à s'interroger sur les fondements mêmes de la gouvernance. La gouvernance traditionnelle reposait sur un trépied institution – compétence – règle : pour gérer les différents aspects de la société on crée des institutions spécialisées ; chaque institution était dotée de compétences claires et en général exclusives (ce qui est exprimé dans la décentralisation à la française par l'idée de « blocs de compétences ») et les régulations étaient fondées en général sur des règles uniformes pour garantir l'égalité des citoyens devant la loi.

On peut concevoir que ce type de trépied de la gouvernance est adapté à un monde stable. Par contre, je suis arrivé à la conclusion que dans un monde en mouvement il faut y substituer un second trépied : des objectifs ; une éthique partagée ; des dispositifs de travail. Chacun de ces trépieds traite de la relation. La définition en commun des objectifs poursuivis implique la coopération entre les acteurs. L'éthique partagée encadre ces relations.

Les dispositifs de travail englobent les institutions dans quelque chose de plus large, s'intéressent aux processus concrets plutôt qu'à des règles abstraites.

Mais on voit une fois de plus l'importance des mots que l'on utilise pour caractériser ce que l'on cherche à faire. Si on veut renouveler les approches de la gouvernance tout en restant dans le référentiel de l'ancien trépied, les mots nous trahissent.

L'idée de dispositif de travail, de processus, met aussi au coeur de la réflexion la question de l'apprentissage. C'est ce qu'a souligné Michel Dinet en disant par exemple « après un temps d'observation, l'habitude de travailler ensemble s'installe ».

7. La citoyenneté

Michel Dinet a parlé du rapport entre solidarité de droit et solidarité d'engagement. Là aussi, il met l'accent sur une dimension essentielle de ce qu'est la citoyenneté. Depuis la guerre, et contrairement à ce qui se passait avant guerre ou dans l'éducation l'accent était mis sur « les devoirs », la citoyenneté avait tendance à être définie comme la possibilité de faire valoir ses droits.

Mais l'accumulation de droits n'est pas suffisante pour construire une société. Il n'y a d'ailleurs de droits effectifs que pour autant qu'ils sont opposables, que d'autres ont la responsabilité de les matérialiser. Comme le dit très justement le juriste belge François Ost, « la responsabilité est la face cachée du droit ».

8. La question de l'éducation

Aline Archimbaud puis d'autres intervenants ont évoqué l'enjeu de la formation et de l'éducation, en particulier l'éducation à la coopération. Nous avons soutenu une dynamique internationale de réflexion des enfants sur la question de la responsabilité. En juin 2010 s'est tenue à Brasilia une magnifique conférence internationale de jeunes de 12 à 15 ans, réunissant plus de 50 délégations nationales.

Chacun des 400 participants avait été élu comme délégué par son établissement scolaire, dans le cadre de travaux qui s'étaient souvent étalés sur une année. Ces jeunes ont élaboré leur Charte des responsabilités : « nous allons prendre soin de la planète ». Au lieu de dire : « nous sommes impuissants, nous n'avons pas des connaissances nécessaires, nous attendons des adultes qu'ils prennent leurs responsabilités, ils ont dit : si ce n'est pas nous, qui ? Si ce n'est pas maintenant, quand ? ».

Cela ouvre de formidables perspectives. La question majeure qui est posée dans le monde d'aujourd'hui est celle de la co-responsabilité, du renouvellement du contrat social. Et là aussi je pense que c'est au niveau territorial que se joueront les choses essentielles car c'est à partir des réalités locales que l'on peut aider les enfants à penser la complexité.

J'en suis venu à l'idée que nous devrions promouvoir un véritable contrat social entre collectivités territoriales, le système éducatif et les jeunes eux-mêmes.